



MAIRIE
de
CURBANS
05110 LA SAULCE
Tél. 92 54 21 87

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à la Mairie

le LUNDI 18 FEVRIER 2019 à 18 heures

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A CURBANS, le 11 février 2019
Le Maire
Laurence ALLIX



Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 26 novembre 2018. Consultation des textes quant au procès-verbal de séance.
- Brûlage dirigé secteur de l'Usclaye. Proposition de cahier des charges à approuver. Adoption de la délibération autorisant ce brûlage dirigé.
- Proposition de contrat de maintenance de l'éclairage public. Délibération acceptant ce contrat de maintenance.
- Dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR, du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau dans le cadre des travaux d'aménagement avec enfouissement de réseaux suite à la pose de compteurs d'eau.
- Choix du bureau d'études pour la réalisation du schéma directeur d'eau potable.
- Choix du bureau d'études pour la réalisation de la révision du PLU.
- Montant de la facture relative à la mise à disposition après le 1^{er} octobre 2018 de l'eau d'aspersion par EDF en raison de la sécheresse
- Frais de géomètre revenant à la commune dans le cadre du dossier du parc photovoltaïque d'Aco de Bouerne.
- Accord de principe pour la réalisation de 2 parcs photovoltaïques au lieu-dit Vallauri et en continuité de celui d'Aco de Bouerne.
- Acquisition des parcelles d'emprise de la station d'épuration du Château
- Transport scolaire pour l'école publique de Curbans durant le temps de midi. Décision pour le maintien ou non de ce service.
- Eglise Saint-Pierre et cimetière. Consultation de bureaux d'études dans le cadre des travaux de réhabilitation selon le dossier de consultation.
- Demande de subvention de l'ADIL 05/04.
- Coupe d'affouage et programmation des travaux de marquage de périmètre. Nomination de 3 garants.
- Obligation légale de débroussaillage autour du parc photovoltaïque du Col de Blaux
- Questions diverses.